



ANALYSE DES DONNÉES DE FRÉQUENTATION CYCLABLE 2023



COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

Mai 2024

VÉLO & TERRITOIRES, COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de ses attentions : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

Reconnu pour son expertise technique au travers de la publication d'ouvrages et ses observatoires, interlocuteur privilégié de l'État et animateur de dynamiques de comités d'itinéraires au plus près des territoires, Vélo & Territoires est également le centre national de coordination pour EuroVelo, le Schéma des véloroutes européennes, et le porte-voix des collectivités au niveau européen.

SOMMAIRE

Introduction	4
175 collectivités contributrices	5
Méthodologie	7
1 731 compteurs partagés	7
Périmètre de l'analyse	7
Définitions	8
Actualisation de la catégorisation des compteurs selon l'usage	9
Indicateurs nationaux.....	10
+37 % de passages de vélos entre 2019 et 2023, un palier d'après-COVID semble atteint	10
Lorsqu'il fait beau, la fréquentation vélo s'envole	11
Saisonnalité de la fréquentation cyclable : une moyenne nationale qui masque les réalités locales	11
Le vélo, une pratique de tous les jours.....	12
Vacances scolaires et jours fériés propices à la pratique de loisirs.....	13
Analyses par milieu : les apports de la nouvelle grille de densité de l'Insee	14
Urbain, périurbain et rural : Comment reconnaître la situation ou le profil d'utilisation d'un compteur grâce à ses données ?	16
En 2023, la fréquentation mixte gagne du terrain.....	17
Les compteurs utilitaires à la loupe.....	18
Les compteurs loisirs à la loupe	22
Les compteurs mixtes à la loupe	25
Palmarès des compteurs les plus fréquentés	28

Introduction

Créée en 2013 par Vélo & Territoires, la Plateforme nationale des fréquentations (PNF) est au cœur de la connaissance de la pratique cyclable en France. Grâce à la mutualisation d'un nombre toujours plus important de compteurs, les données produites permettent d'accompagner de nombreuses réflexions stratégiques locales et nationales. **La PNF améliore la compréhension de la fréquentation des itinéraires et des pratiques cyclables et en soutient le développement.**

Cette édition actualisée de l'analyse des fréquentations cyclables met en évidence la diversité des pratiques du vélo et souligne l'importance de cette différenciation pour appréhender la fréquentation vélo au niveau national. Celle-ci varie entre les différents territoires – urbain, périurbain et rural – ainsi que parmi les différentes pratiques, qui peuvent se juxtaposer, se substituer ou se croiser sur une même infrastructure. De ce fait, la PNF assoit son rôle de vigie sur le développement de l'usage du vélo, que ce soit en agglomération ou à la campagne, pour les loisirs ou pour la mobilité du quotidien. C'est pourquoi **l'équipe de Vélo & Territoires tient à remercier les 175 contributeurs qui partagent leurs données** et qui rendent cette démarche possible.

L'analyse 2023 met en avant l'identification et l'analyse des lieux de fréquentation par type de pratique :

- utilitaire,
- de loisirs,
- mixte (où pratiques de loisirs et utilitaire se rencontrent).

Grâce au partage croissant des données de comptage, une analyse détaillée de 21 itinéraires nationaux ou EuroVelo est désormais disponible et consultable sur [le site Internet de Vélo & Territoires](#). Présentée sous forme d'un tableau de bord dynamique, elle visualise les principaux indicateurs de la fréquentation cyclable des itinéraires éligibles¹ suivants :

- **10 véloroutes européennes** : EuroVelo 1 - La Vélodyssée, EuroVelo 3 - La Scandibérique, EuroVelo 4 - La Vélomaritime, EuroVelo 5 - Via Romea Francigena, EuroVelo 6 - Véloroute des fleuves, EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo, EuroVelo 12 – North Sea Cycle Route, EuroVelo 15 - Véloroute Rhin, EuroVelo 17 – ViaRhôna et EuroVelo 19 – Meuse à Velo.

- **13 véloroutes nationales** : V16 (Avenue verte London-Paris), V30 (Véloroute Vallée de Somme), V40 (La Véloscénie), V42 (Véloroute de la Rance et de la Vilaine), V43 (La Vélo Francette), V50 (La Voie Bleue), V51 (Tour de Bourgogne à Vélo), V62 (La Belle Via), V65, V66, V73 (Via Fluvia), V80 (Canal des 2 mers à vélo) et V84 (La Véloccitanie).

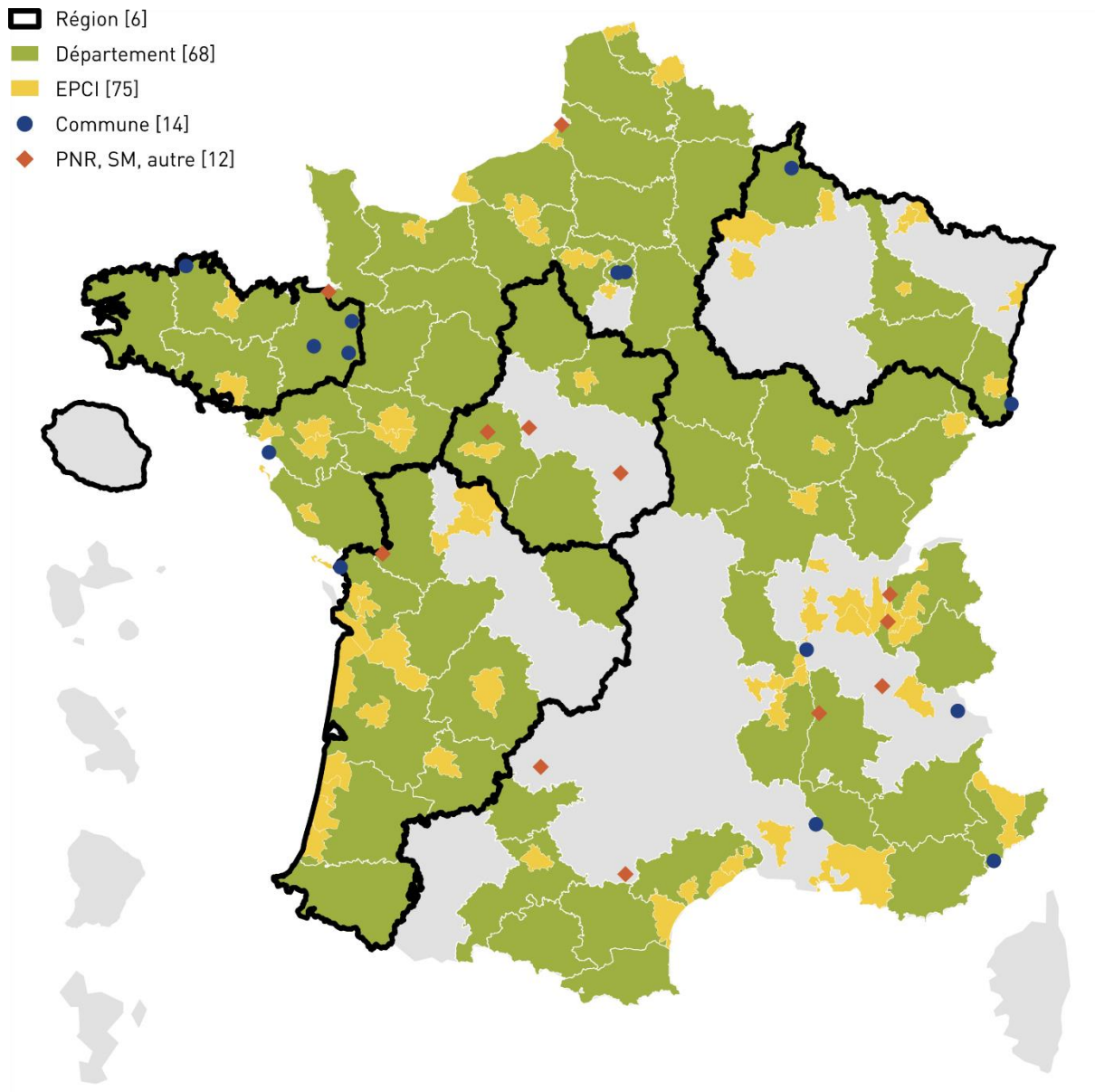
Toutes les informations techniques concernant la PNF sont consultables sur la page dédiée du site Internet de Vélo & Territoires : www.velo-territoires.org.

¹ Un itinéraire est considéré comme éligible lorsqu'il dispose d'un nombre suffisant de compteurs (au moins un pour 50 km d'itinéraire en moyenne) et qu'ils sont répartis de façon homogène.

175 collectivités contributrices

11 % de plus qu'en 2023 et 26 % de plus qu'en 2022

- Région [6]
- Département [68]
- EPCI [75]
- Commune [14]
- ◆ PNR, SM, autre [12]



Un grand merci à tous les contributeurs

Les contributeurs déjà présents en 2023

ADT Ardèche, Ain Tourisme, Angers Métropole, Annemasse-les Voirons, Agglomération, Seine-Eure Agglomération, Agglomération Royan Atlantique, ART Grand-Est, Bordeaux Métropole, CA Annonay, CA Béziers, CA Dijon, CA Grand Lac, CA Grand Montbéliard, CA Grand Poitiers, CA Le Grand Chalon, CA Le Grand Périgueux, CA Paris Saclay, CA Région Nazairienne et de l'Estuaire, CA Rochefort Océan, CA Vitré, Caen la Mer Communauté Urbaine, CC Bouzonvillois Trois Frontières, CC Cœur de Saintonge, CC Côte Landes Nature, CC de la Veyre, CC de L'Île de Ré, CC de l'Oisans, CC des Sucs, CC Dombes Saône, CC du Pays des Achards, CC Erdre & Gesvres, CC Grands Lacs, CC Île de Noirmoutier, CC Loire-Layon, CC Maremne Adour Côte-Sud, CC Médoc Atlantique, CC Mimizan, CC Pays de Montfaucon, CC Pilat Rhodanien, CC Plaine de l'Ain, CC Rives de Moselle, CC Rosheim, CC Val 'Eyrieux, CD02, CD04, CD06, CD08, CD09, CD11, CD14, CD16, CD17, CD21, CD22, CD23, CD24, CD25, CD26, CD27, CD28, CD29, CD30, CD31, CD33, CD34, CD35, CD37, CD39, CD40, CD42, CD44, CD45, CD47, CD49, CD50, CD53, CD54, CD56, CD58, CD59, CD60, CD61, CD62, CD64, CD66, CD70, CD71, CD72, CD73, CD74, CD76, CD77, CD78, CD79, CD80, CD82, CD83, CD84, CD85, CD86, CD88, CD89, CD90, CD92, CD93, CD94, CD95, Collectivité Européenne d'Alsace, CR Bretagne, CR de la Réunion, CRT Bretagne, CRT Centre-Val de Loire, CU Le Havre Seine Métropole, Dunkerque Grand Littoral, Eurométropole de Strasbourg, Épernay agglomération, Établissement Public du Mont-Saint-Michel, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lyon, Grand Paris Seine & Oise, Grenoble-Alpes Métropole, Haut - Rhône – Tourisme, Ile de Beurre, Métropole Aix Marseille Provence, Métropole Européenne de Lille, Montpellier Méditerranée Métropole, Métropole Nice Côte d'Azur, Meuse Attractivité, Moselle Tourisme, Mulhouse Alsace Agglomération, Nantes Métropole, ONF LNA, PNR Haut-Languedoc, PNR du Marais Poitevin, PNR Vexin Français, Rennes Métropole, Saint Briec Agglomération, Sète Agglopol Méditerranée, Syndicat des Mobilités de Touraine, Syndicat du Canal du Berry, Syndicat mixte Avant Pays Savoyard, Syndicat Mixte de la Baie de Somme, Syndicat touristique du canal du Nivernais, Toulouse Métropole, Valence Romans Déplacements, Ville d'Avignon, Ville de Briançon, Ville de Cannes, Ville de Charleville-Mézières, Ville de Fougères, Ville de La Rochelle, Ville de Lannion, Ville de Montreuil, Ville de Nîmes, Ville Saint-Louis et Ville de Paris.

Les nouveaux contributeurs

CA Epernay Agglo Champagne, CA Grand Châtelleraut, CA Orléans Val de Loire, CA Val de Garonne, CA Val Parisis, CC Aunis Atlantique, CC de la Haute Saintonge, CC des Ville Sœurs, CC Les Balcons du Dauphiné, CC Pays de Sainte Odile, CC Touraine Vallée de l'Indre, CD 36, CU du Grand Reims, Grand Narbonne, Métropole du Grand Nancy, Métropole Rouen Normandie, Syndicat Mixte du Pays des Châteaux, Syndicat Mixte Voies Vertes du Lot et Pornic Agglo Pays de Retz.

Nos financeurs et supporteurs

Ce rapport est réalisé avec le soutien financier de l'Ademe et du ministère chargé des Transports.

Avec le soutien
technique



Financé
par



Méthodologie

1 731 compteurs partagés

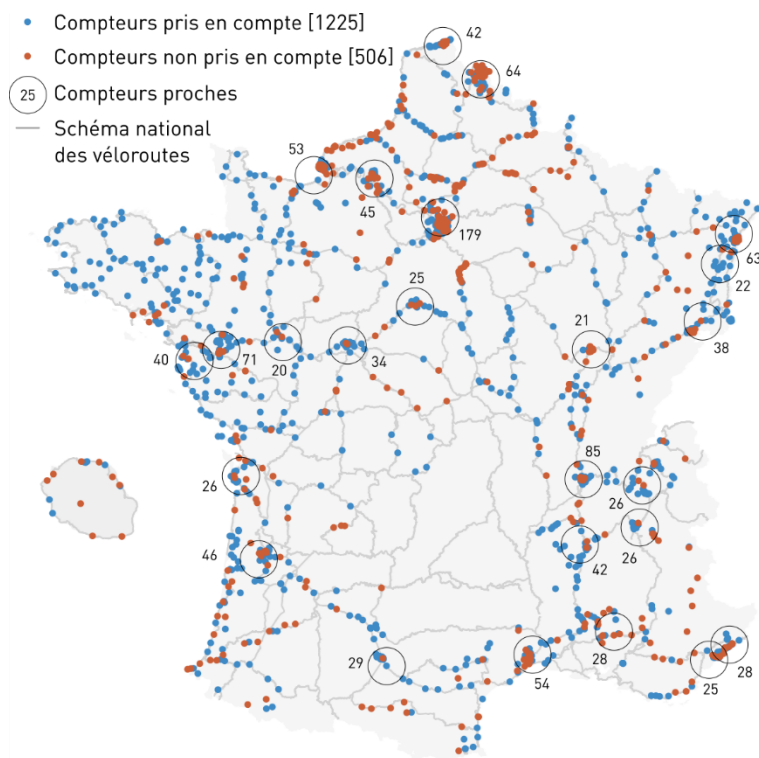


Fig. 1 : Carte des compteurs de vélos partagés sur la PNF, fin avril 2024

Ce rapport se base intégralement sur les données présentes dans la PNF.

Fin avril 2024, 175 contributeurs (collectivités, institutionnels...) ou open-data permettaient de collecter les données de 1 731 compteurs distinguant les vélos des autres modes de déplacement. Près de la moitié de ces compteurs (831) sont implantés sur des itinéraires nationaux et/ou européens en France, dont la vocation est à la fois touristique et utilitaire. Les autres sont placés sur des réseaux locaux.

Périmètre de l'analyse

Les analyses de ce rapport portent uniquement sur les données validées. La validation est le fruit d'un travail collaboratif entre Vélo & Territoires et les différents contributeurs. Les données manquantes ou aberrantes, lorsqu'elles ne sont pas corrigées, sont invalidées.

Qu'est-ce que l'on entend par corriger ? **Afin de conserver un plus grand nombre de compteurs dans les analyses (évolutions, répartitions...), Vélo & Territoires reconstruit les anomalies dont la durée est comprise entre 1 et 7 jours, lorsque ce travail n'est pas réalisé par les propriétaires.** Le choix a été fait de se limiter à ces durées afin qu'une méthode de reconstruction simple puisse être appliquée. Pour une anomalie à une heure H, cette méthode repose sur le calcul de la moyenne entre les données du même jour, de la même heure et de la semaine précédant l'anomalie, et les données du même jour, de la même heure de la semaine suivant l'anomalie. Par exemple, si le créneau de midi est

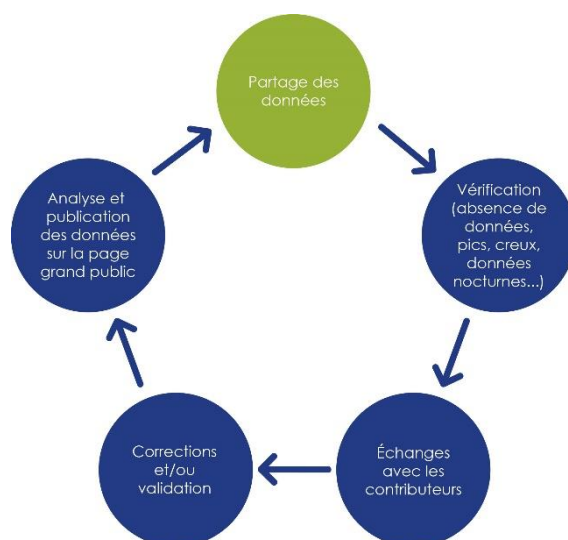


Fig. 2 : Processus d'intégration des données des compteurs de vélos

manquant pour la journée du mercredi 8 mars, la reconstruction est réalisée en utilisant la moyenne des fréquentations du mercredi 1^{er} mars à midi et du mercredi 15 mars à midi.

Il est important de noter que les données concernant les jours fériés ne sont actuellement pas reconstruites car la fréquentation y est fréquemment atypique.

Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont intégrés dans les analyses de ce rapport. **Pour l'année 2023, 1 225 compteurs (sur les 1 731 réunis dans la PNF) sont pris en compte, soit 15 % de plus qu'en 2022.** Cette progression améliore la fiabilité des observations et permet de connaître la fréquentation cyclable d'un plus grand nombre d'itinéraires et de territoires.

Les évolutions sont calculées à échantillon comparable, c'est-à-dire sur la base des compteurs validés et uniquement pour les données communes aux périodes comparées. Pour un compteur présentant une absence de données de dix jours en janvier de l'année N, la comparaison est effectuée en excluant ces dix jours manquants pour les deux années, N et N-1. Ainsi, seule la période commune entre les deux années est prise en compte pour l'évolution. Les analyses sur la répartition (par mois, par jour...) sont réalisées sur la base des compteurs validés présentant des données sur l'ensemble de l'année

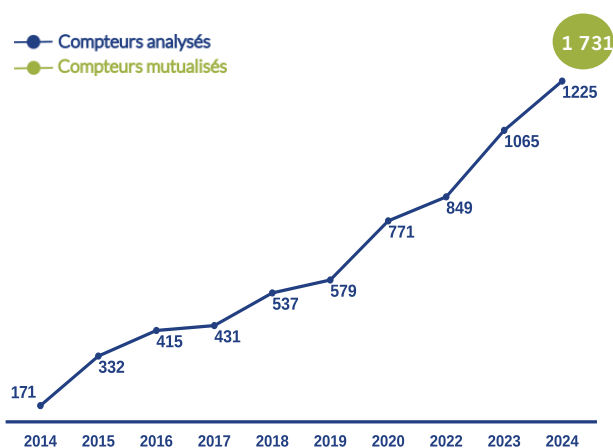


Fig. 3 : Nombre de compteurs intégrés dans les différentes analyses

En 2023, 30 % des compteurs ont été écartés des analyses, soit 2 points de moins que pour le rapport 2022. Même si la situation s'améliore, un grand nombre de compteurs ont été exclus des analyses soit car ils ont été installés en cours d'année, soit car ils comportent des données aberrantes ou absentes sur de longues périodes dues à des pannes de matériel.

Depuis mai 2020, Vélo & Territoires publie régulièrement un bulletin de suivi de la fréquentation cyclable. Ces analyses sont réalisées sur la base d'un échantillon représentatif de compteurs (près de 300)

partagés avec la PNF. Néanmoins, le périmètre de ces bulletins et du présent rapport étant différent, il est possible que certaines observations publiées dans ce rapport diffèrent de celles publiées dans les bulletins. À cela plusieurs explications : le plus grand nombre de compteurs inclus dans les observations fiabilise les résultats, des collectivités peuvent avoir apporté des corrections à leurs données...

Définitions

Une partie des analyses est conduite en fonction du milieu d'implantation des compteurs. Cette information est établie à partir de la classification des communes de l'Insee, réalisée sur la base de la densité de population au km². Jusqu'à 2021, on distinguait trois milieux :

Urbain : communes densément peuplées correspondant à des zones urbanisées et très fortement urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 1 500 hab./km²).

Périurbain : communes de densité intermédiaire correspondant à des zones périurbaines ou des petites villes (agrégation de carreaux de 300 à 1 500 hab./km²).

Rural : communes peu denses et très peu denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux de moins de 300 hab./km²). Cet espace est très vaste, il représente près de 90 % des communes françaises.

Depuis 2022, l'Insee adopte la nouvelle proposition d'Eurostat autour d'un découpage en sept niveaux. Cette grille offre l'opportunité d'analyser de manière plus approfondie les zones semi-denses et peu denses, de même que faire des comparaisons avec les autres pays européens.

- **Pour le milieu urbain :**

Grands centres urbains : communes densément peuplées correspondant à des zones très fortement urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 1 500 hab./km² et une population de plus de 50 000 habitants).

- **Pour le milieu périurbain :**

Centres urbains intermédiaires : communes semi-denses correspondant à des zones urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 1 500 hab./km² et une population entre 5 000 et 49 999 habitants).

Ceintures urbaines : communes semi-denses périurbaines correspondant à des zones urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 300 hab./km² et une population entre 5 000 et 49 999 habitants).

Petites Villes : communes semi-denses non péri-urbaines correspondant à des zones urbanisées (agrégation de carreaux de plus de 300 hab./km² et une population entre 5 000 et 49 999 habitants).

- **Pour le milieu rural :**

Bourgs ruraux : communes semi-denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux d'au moins 300 hab./km² et une population entre 500 et 4 999 habitants).

Rural à habitat dispersé : communes peu denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux d'au moins 50 hab./km² quelle que soit la population).

Rural à habitat très dispersé : communes très peu denses correspondant à des zones rurales (agrégation de carreaux de moins de 50 hab./km² quelle que soit la population).

Des informations complémentaires sur cette méthode de segmentation sont disponibles sur le site Internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/information/6439600>

Actualisation de la catégorisation des compteurs selon l'usage

En 2015, grâce à un partenariat avec l'université de McGill à Montréal, Eco-Compteur a établi **un typage des compteurs en fonction de l'usage de la voie**. Cette catégorisation, réalisée selon le profil horaire et journalier des données produites par les compteurs observés, permet de classer les compteurs présents dans la PNF en trois catégories : **utilitaires, mixtes et loisirs**. En utilisant la même méthode, cette catégorisation a été mise à jour pour l'ensemble des compteurs pris en compte dans l'analyse 2023, conformément aux années précédentes.

AVERTISSEMENT : Les chiffres ci-après mettent en évidence des tendances de fréquentation en comptabilisant des passages. Ils ne relatent pas les fréquentations effectives. Autrement dit, ils ne dénombrent pas les personnes ayant emprunté l'itinéraire, et encore moins le nombre de touristes à vélo ou de cyclistes utilitaires proprement dits. Pour des informations plus qualitatives, il est nécessaire de se reporter aux enquêtes menées directement par les collectivités telles que les enquêtes de fréquentation et d'impact, les enquêtes ménages déplacements ou les enquêtes mobilité certifiées du Cerema.

Indicateurs nationaux

+37 % de passages de vélos entre 2019 et 2023, un palier d'après-COVID semble atteint

Les différences entre les milieux et les pratiques façonnent l'évolution de la fréquentation nationale

En 2023, la fréquentation vélo augmente globalement de 5 % par rapport 2022. Cette croissance est principalement portée par les pratiques utilitaires et mixtes en milieu urbain, avec une progression de 7 % et 3 % respectivement pour ces deux pratiques, ainsi qu'une hausse de 6 % pour la fréquentation dans les grandes villes. En revanche, la fréquentation dans les zones rurales et périurbaines reste stable. Impactée par une météo défavorable, la fréquentation vélo en 2023 a fléchi durant les mois de mars, mai et novembre, ainsi que durant la période estivale, cruciale notamment pour la pratique de loisirs en milieu rural.

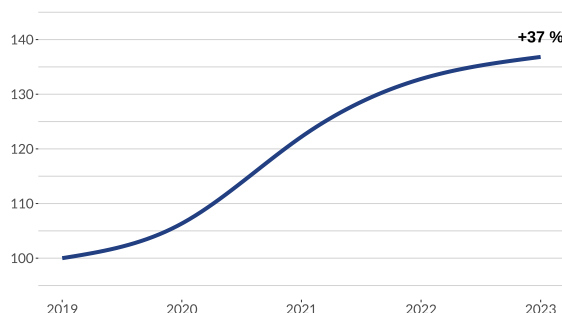


Fig. 4 : Évolution du nombre de passages à échantillon comparable (base 374 compteurs)

L'évolution de la fréquentation vélo, qui a ralenti sa progression en 2023, reflète une phase de transition pour le vélo. À échantillon comparable, sur les cinq dernières années, le nombre de passages de vélos enregistrés par les compteurs a augmenté de 37 %. Ces résultats sont à différencier selon les territoires et les types de pratiques observés.

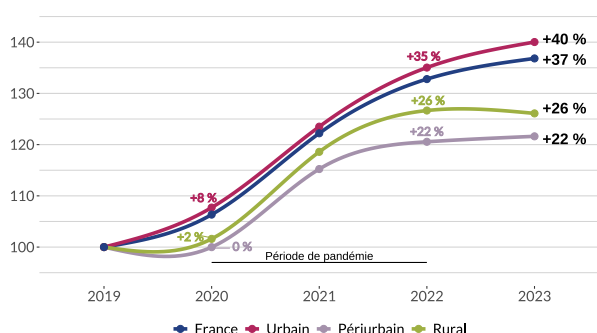


Fig. 4.1 : Évolution du nombre de passages à échantillon comparable selon le milieu (base 374 compteurs)

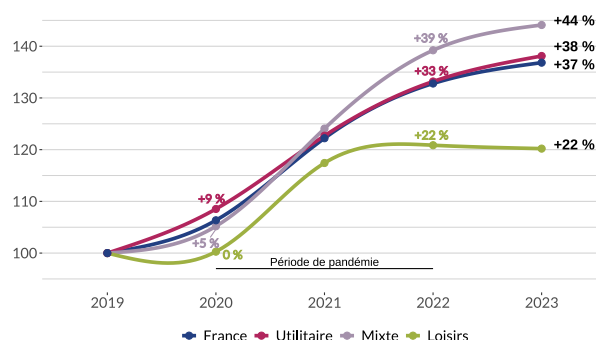


Fig. 4.2 : Évolution du nombre de passages à échantillon comparable selon le type de pratique (base 374 compteurs)

En prenant 2019 comme année de référence, les compteurs enregistrant une pratique mixte prennent le dessus à partir de 2021, en enregistrant des progressions plus importantes que la moyenne nationale (+39 % en 2022 et +44 % en 2023). La raison ? Les pratiques de loisirs et utilitaire se juxtaposent progressivement dans différents lieux où auparavant une seule prévalait. Devant la stagnation de la pratique de loisirs ces dernières années, c'est la pratique mixte, voire utilitaire, qui tire la croissance dans les zones périurbaines et rurales.

Lorsqu'il fait beau, la fréquentation vélo s'envole

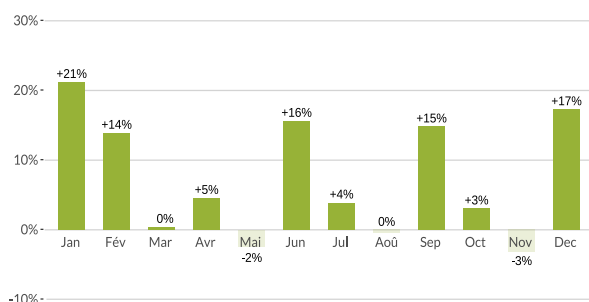


Fig. 5 : Évolution du nombre de passages mensuels 2023 par rapport à 2022, à échantillon comparable (base 436 compteurs)

Le pic de fréquentation record de l'année 2023 a été enregistré lors de la semaine de la rentrée scolaire, avec 875 passages en moyenne par jour et par compteur. Globalement, la fréquentation 2023 est supérieure à celle de 2022 (+5 %) et reste au-dessus de la moyenne annuelle entre le début du printemps et milieu de l'automne. Quelques décalages sont facilement explicables par des événements météorologiques.

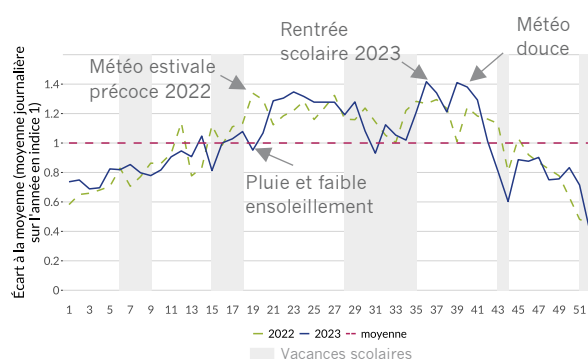


Fig. 6 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2022 et 2023, à échantillon comparable (base 436 compteurs)

Saisonnalité de la fréquentation cyclable : une moyenne nationale qui masque les réalités locales

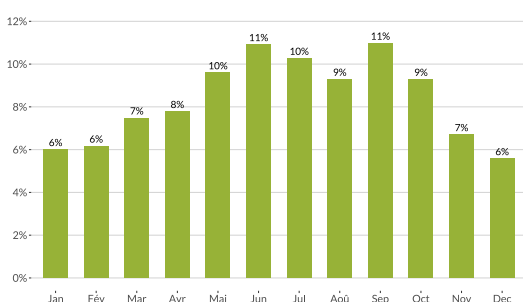


Fig. 7 : Répartition mensuelle des passages 2023 (base 1 000 compteurs)

La fréquentation mensuelle à l'échelle nationale est plutôt lissée sur l'année sans véritable saisonnalité. La période de mai à octobre concentre 60 % des passages enregistrés en 2023. Globalement, chaque mois de l'année est propice à la pratique du vélo, mais pour quel type de pratique ? Est-elle la même sur tout le territoire ?

La quasi-absence de saisonnalité de la fréquentation observée au niveau national est surtout le reflet de la pratique utilitaire. Celle-ci est relativement stable durant toute l'année. Elle présente un léger infléchissement en juillet et août et un pic de retour en activité en septembre. La pratique de loisirs demeure très saisonnière et fortement concentrée sur la période de juillet-août. À eux seuls, ces deux mois enregistrent 37 % des passages de l'année pour cette pratique.

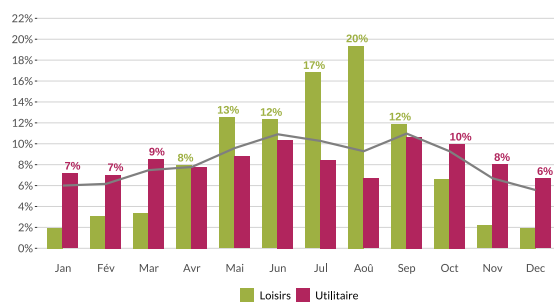


Fig. 8 : Répartition mensuelle des passages 2023 par type de pratique (base 519 compteurs "loisirs", 193 compteurs "utilitaires" et 1 000 compteurs pour l'ensemble)

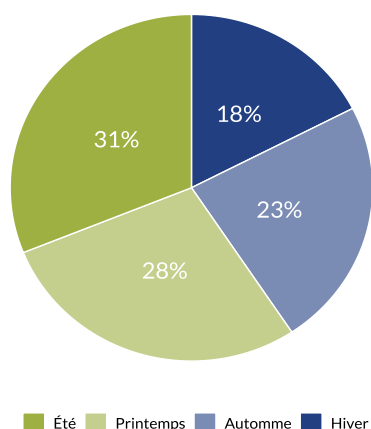


Fig. 9 : Répartition des passages 2023 selon la saison (base 1 000 compteurs)

L'été représente la plus grande part des passages de vélos annuels (31 %). Ce poids tend néanmoins à diminuer au profit du reste de l'année.

Comme pour la répartition par mois, la tendance diffère selon le milieu ou la pratique observée. **En zone rurale, la fréquentation se concentre sur le printemps et l'été.** Ces deux saisons représentent 81 % des passages et l'été à lui seul 51 %. En zone urbaine, la fréquentation se répartit sur l'ensemble de l'année. Les poids du printemps, de l'été et de l'automne sont proches (entre 26 % et 28 %). L'hiver représente 19 % des passages, soit 1 point de plus qu'en moyenne nationale.

Le vélo, une pratique de tous les jours

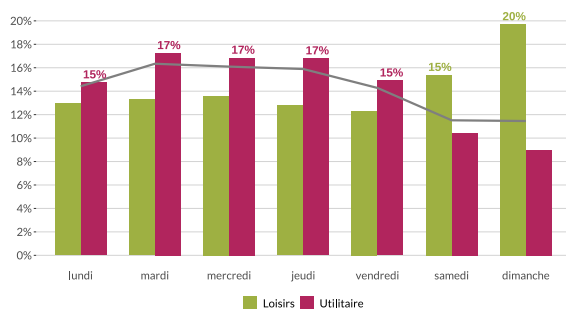


Fig. 10 : Répartition des passages 2023 selon les jours de la semaine et le type de pratique (base 519 compteurs "loisirs", 193 compteurs "utilitaires" et 1 000 compteurs pour l'ensemble)

La fréquentation cyclable est présente sur l'ensemble des jours de la semaine. On note toutefois une différence de niveau de fréquentation entre la semaine et le week-end. Cette différence s'accroît en fonction de la pratique observée. Logiquement, **la pratique utilitaire est plus importante que la moyenne en semaine et la pratique de loisirs est plus importante le week-end.**

De la même façon, la **répartition horaire varie entre les jours de semaine et le week-end**. La courbe de la semaine laisse apparaître deux pics de fréquentation (de 7h à 9h et de 17h à 19h) correspondant en grande partie aux trajets domicile-travail et domicile-études. Ces pics sont conformes aux tendances habituelles observées pour la pratique utilitaire du vélo (en dehors des périodes de pandémie). Le week-end, on observe deux pointes plus resserrées dans le temps (de 10h à 12h et de 15h à 17h), qui sont également cohérentes avec les tendances habituelles de la pratique de loisirs.

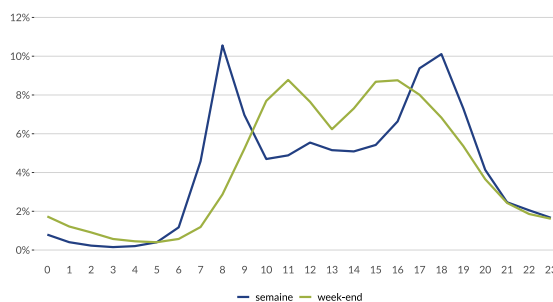
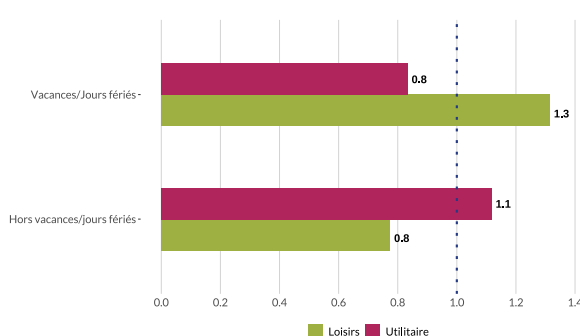


Fig. 11 : répartition horaire des passages 2023 en semaine et le week-end (base 1 000 compteurs)

Vacances scolaires et jours fériés propices à la pratique de loisirs

Dans l'analyse suivante, les jours de vacances scolaires correspondent à l'ensemble des jours de congés des trois zones définies par le ministère de l'Éducation nationale, pour chacune des périodes de vacances.

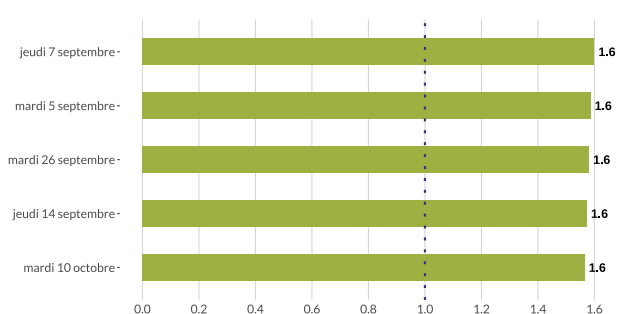
À chaque pratique sa période de prédilection. On constate une pratique utilitaire légèrement supérieure à la moyenne hors vacances scolaires, mais qui baisse en période de congés. La pratique de loisirs, quant à elle, s'élève à 30 % au-dessus de la moyenne pendant les vacances scolaires et jours fériés.



Écart à la moyenne (moyenne journalière sur l'année en indice 1)

Fig. 12 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires selon le type de pratique en 2023 (base 519 compteurs "loisirs", 193 compteurs "utilitaires")

Palmarès des journées les plus fréquentées



Écart à la moyenne (moyenne journalière sur l'année en indice 1)

Fig. 13 : Palmarès des jours les plus fréquentés en 2023 (base 1 000 compteurs)

Dans le top 5, figurent trois mardis et deux jeudis. **Tous ces jours se déroulent en dehors des vacances scolaires.**

En zone urbaine, le mois de septembre continue d'être le mois de prédilection des cyclistes. En zone rurale, le mois d'août demeure le plus fréquenté et en particulier la semaine du 15 août (jour férié – l'Assomption). Les écarts y sont importants, environ 3,6 fois la moyenne nationale.

Analyses par milieu : les apports de la nouvelle grille de densité de l'Insee

La classification communale de densité établie par l'Insee jusqu'en 2021 a servi à Vélo & Territoires pour établir **un outil d'analyse segmenté en trois niveaux : urbain, périurbain et rural. Ces catégories favorisent une compréhension plus nuancée des résultats, allant au-delà des moyennes nationales** qui masquent des particularités territoriales. Cependant, malgré leur utilité, ces niveaux peuvent encore dissimuler des disparités, particulièrement dans les zones moins denses. C'est pourquoi en 2022, une nouvelle grille de densité en sept niveaux a été rendue publique. Elle divise le territoire en : **grands centres urbains, centres urbains intermédiaires, ceintures urbaines, petites villes, bourgs ruraux, rural à habitat dispersé et rural à habitat très dispersé**². Devant l'ambition d'approfondir l'étude des dynamiques vélo dans les zones périurbaines et rurales, Vélo & Territoires a intégré ces nouvelles données à ses travaux d'analyse.

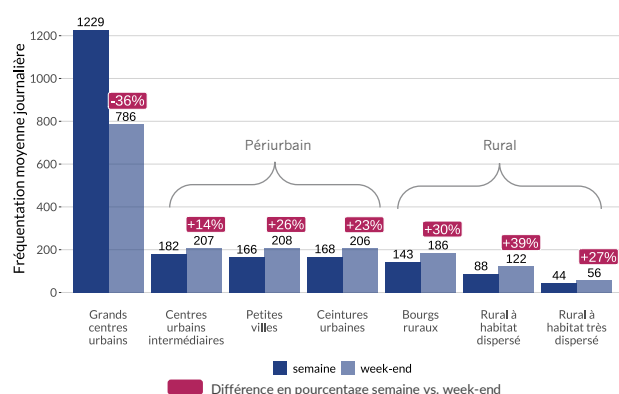


Fig. 14 : Fréquentation moyenne journalière 2023 par milieu (selon les sept niveaux de l'Insee) en semaine et en week-end (base 1 000 compteurs)

La pratique cycliste est généralement plus élevée les week-ends dans les zones périurbaines et rurales, alors que dans les grands centres urbains elle prédomine durant la semaine. Toutefois, les écarts entre la semaine et le week-end ne sont pas uniformes. Dans les petites villes, la fréquentation le week-end est supérieure de 26 % à celle de la semaine, alors que pour les centres urbains intermédiaires, cette différence est plus modérée, se limitant à seulement 14 %. L'écart entre la semaine et le week-end des petites villes s'approche de celui des zones

rurales à habitat très dispersé (+27 %), suggérant la possibilité de caractéristiques en commun influençant la fréquentation.

Durant les mois estivaux de juillet et août, l'activité dans les zones périurbaines et rurales s'intensifie. Les petites villes enregistrent une augmentation significative de leur fréquentation, dépassant celle observée dans d'autres zones. En revanche, les zones rurales à habitat très dispersé présentent une fréquentation faible et montrent moins de variations saisonnières. Les centres urbains intermédiaires et les ceintures urbaines, quant à eux, maintiennent un niveau de fréquentation élevé du printemps à l'automne.

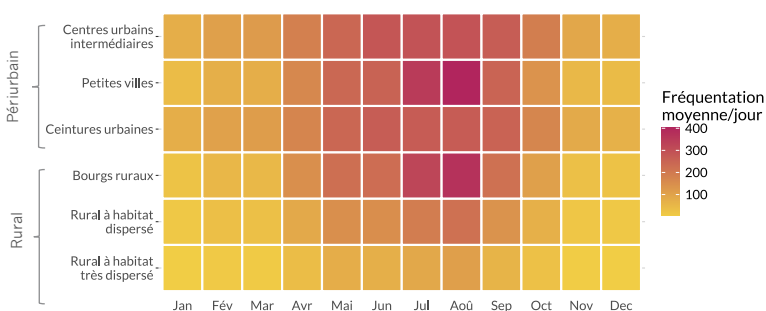


Fig. 15 : Fréquentation moyenne mensuelle 2023 par milieu sur la base de la division en sept niveaux de l'Insee (base 1 000 compteurs)

² Pour illustrer ces catégories, voici quelques exemples : centres urbains intermédiaires (Saint-Nazaire, Charleville-Mézières), ceintures urbaines (Trévoux, Bouchemaine), petites villes (Lannion, Annonay, Biscarosse), bourgs ruraux (Mimizan, Eymeux), rural à habitat dispersé (Beaumont-Du-Ventoux, Beaubec-La-Rosière) et rural à habitat très dispersé (Saint-Michel-De-Chabrilanoux, Saint-Paul-Sur-Ubaye)

Bourgs ruraux animateurs de la fréquentation

En zone rurale, 47 % des compteurs sont implantés au sein des bourgs ruraux. Ces zones, à elles seules, comptabilisent 60 % de l'ensemble des passages vélo, attestant ainsi de leur rôle dynamisant dans la fréquentation en milieu rural. A contrario, une proportion identique de compteurs est déployée dans les zones à habitat dispersé. Cependant, elles comptabilisent seulement 38 % des passages. En zone périurbaine, la répartition est plus équilibrée : les ceintures urbaines, où 39 % des compteurs sont installés, enregistrent 40 % des passages vélo. Les centres urbains intermédiaires, détenant 26 % des compteurs, contribuent quant à eux à hauteur de 29 % à la fréquentation, témoignant d'un apport légèrement supérieur à leur proportion.

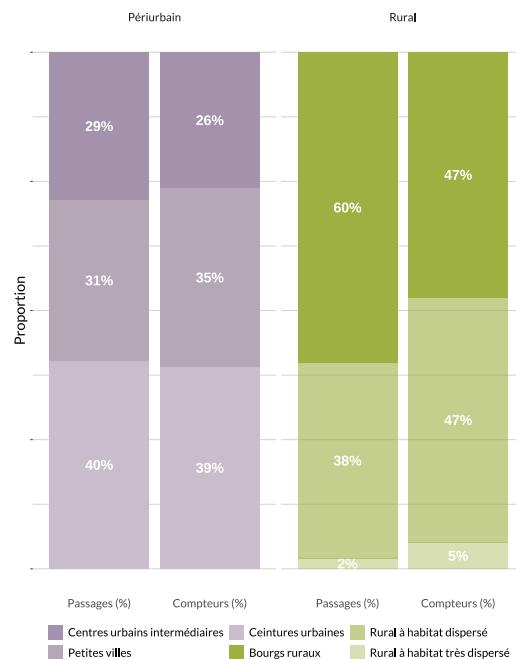


Fig. 16 : Répartition totale des passages et des compteurs 2023 par milieu sur la base de la division en sept niveaux de l'Insee (base 1 225 compteurs)



Fig. 17 : Distribution des compteurs 2023 par milieu (selon les sept niveaux de l'Insee) et par type de pratique (base 1 225 compteurs)

Le diagramme en violon permet de visualiser la répartition des compteurs par milieu en nuancant les fréquentations moyennes. Les sections les plus larges du diagramme, les "hanches", indiquent une concentration de données. Le point noir, symbolisant la moyenne, révèle que pour certains milieux, celle-ci se situe plus haut ou plus bas que la zone de regroupement des données. Les bourgs ruraux illustrent parfaitement ce phénomène.

Les lieux clés de l'évolution de la fréquentation vélo

En 2023, l'évolution de la fréquentation nationale a principalement été observée dans les grands centres urbains, où 70 % des compteurs (soit 263) ont enregistré une évolution positive. Les ceintures urbaines se sont, quant à elles, montrées mitigées avec une proportion égale de compteurs ayant enregistré une évolution positive ou négative. En revanche, les autres zones ont majoritairement connu une évolution négative, avec un nombre plus important de compteurs ayant enregistré une baisse du nombre de passages.

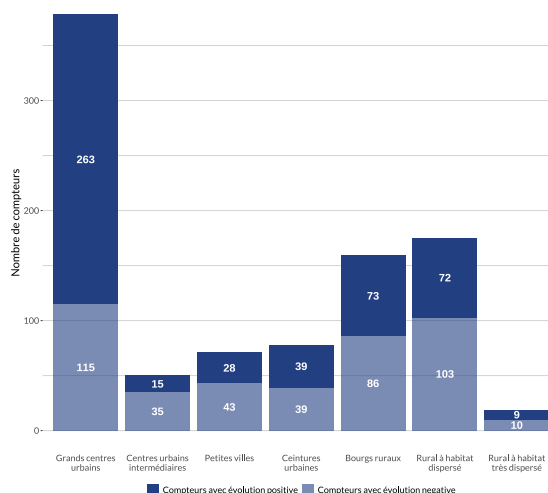
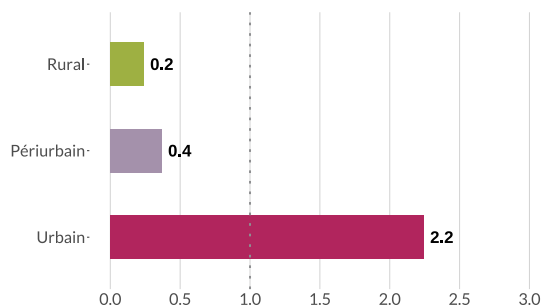


Fig. 18 : Nombre de compteurs par type d'évolution (positive-négative), par milieu sur la base de la division en sept niveaux de l'Insee (base 930 compteurs)

Urbain, périurbain et rural : Comment reconnaître la situation ou le profil d'utilisation d'un compteur grâce à ses données ?

Les différentes courbes d'analyse des données sont très spécifiques à un type de pratique ou un milieu observé.



Les compteurs urbains se distinguent globalement par une fréquentation journalière plus élevée que la moyenne.

Écart à la moyenne (moyenne journalière sur l'année en indice 1)

Fig. 19 : Comparaison de la fréquentation 2023 selon le type de milieu (base 1 000 compteurs)

Les fréquentations utilitaires et urbaines sont facilement reconnaissables par **un profil mensuel plutôt lisse** présentant une légère baisse de fréquentation en août. De la même façon, la fréquentation est assez homogène sur la semaine **et connaît un infléchissement le week-end**.

La fréquentation de loisirs et la fréquentation rurale présentent des profils relativement similaires avec **un pic en été** et une fréquentation hivernale en retrait. La fréquentation les jours de semaine est assez homogène, mais inférieure à la moyenne nationale. **Les samedis et dimanches représentent une part plus importante de la fréquentation** que la moyenne.

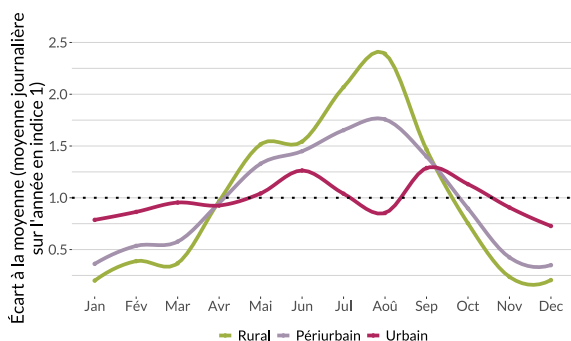


Fig. 20 : Variation mensuelle de la fréquentation 2023 selon le milieu (base 1 000 compteurs)

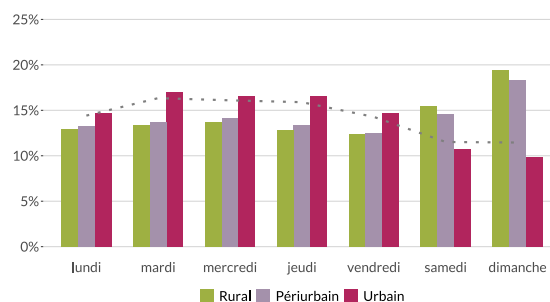


Fig. 21 : Répartition du nombre de passages 2023 selon les jours de la semaine (base 1 000 compteurs)

En 2023, la fréquentation mixte gagne du terrain

Grâce à l'analyse fine des données, un profil type a été attribué à chaque compteur partagé dans la PNF, en fonction de la pratique qui y est majoritairement observée. Sur les 1 225 compteurs retenus pour l'analyse 2023, près de 47 % enregistrent principalement une pratique de loisirs, 22 % des déplacements utilitaires et environ 31 % (soit 67 compteurs de plus qu'en 2022) un usage mixte : à la fois de loisirs et utilitaire.

La pratique utilitaire représente des volumes conséquents avec une fréquentation moyenne journalière 2,8 fois supérieure à la moyenne nationale. En 2023, **par rapport à 2022**, elle **progresses de 7 % sur l'année**. À l'image de la fréquentation observée en zone urbaine, celle-ci est plus importante en semaine que le week-end. C'est également une pratique à la saisonnalité peu marquée.

La pratique de loisirs est observée principalement par des compteurs présents sur des itinéraires EuroVelo ou sur le Schéma national des véloroutes (71 % des compteurs loisirs analysés). **Après avoir atteint des niveaux records pendant la période de la COVID-19, la fréquentation de loisirs stagne en 2023**. Cette tendance s'explique en partie, par le temps nécessaire pour que les investissements faites sur le tourisme à vélo donnent leurs fruits, et en partie aux conditions climatiques qui jouent un rôle déterminant.

Les compteurs dits de « pratiques mixtes » correspondent à des points enregistrant à la fois une pratique de loisirs et une pratique utilitaire. De fait, ils présentent des caractéristiques communes à ces deux profils. En 2023, **par rapport à 2022**, ces compteurs **enregistrent une hausse du nombre de passages de +3 % sur l'année**. Cette catégorie a été par ailleurs enrichie de 67 nouveaux compteurs, certains relevant précédemment de la catégorie loisirs et d'autres de la catégorie utilitaire. Ce changement illustre une évolution des profils : au lieu qu'une seule catégorie prédomine, les deux se développent désormais côte à côte.

Fréquentation en fonction du type de pratique : chiffres clés

	Ensemble des compteurs	Loisirs	Mixtes	Utilitaires
Nombre de compteurs analysés en 2023	1 225	580	375	269
Part des compteurs sur le Schéma national des véloroutes (dont EuroVelo)	49%	71%	38%	16%
Nombre de passages journaliers moyen 2023	548	138	485	1 524
Nombre de compteurs analysés pour l'évolution 2023/2022	930	450	274	206
Évolution 2023/2022	+ 5%	+ 0%	+ 3%	+ 7%
Nombre de passages journaliers moyen en semaine	540	127	451	1 785
Nombre de passages journaliers moyen le week-end	399	170	364	1 066
Poids de la semaine	77%	65%	75%	81%
Poids du week-end	23%	35%	25%	19%
Nombre de passages journaliers moyen en juillet et août	575	297	519	1 406
Nombre de passages journaliers moyen sur le reste de l'année	484	107	407	1 614
Poids de juillet et août	20%	36%	21%	15%
Poids du reste de l'année	80%	64%	79%	85%

Les compteurs utilitaires à la loupe

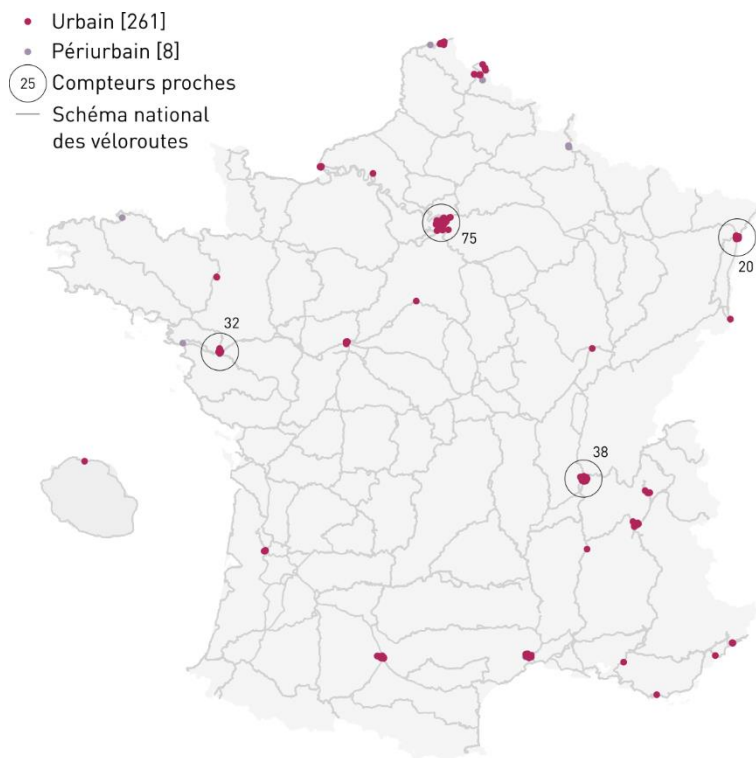


Fig. 22 : Carte des compteurs “utilitaires” pris en compte dans les analyses

vélo du quotidien est favorisée à la fois par les itinéraires structurants du Schéma national et par l'ensemble des aménagements réalisés à l'échelle locale. Il convient de garder à l'esprit que l'analyse 2023 s'appuie sur 225 compteurs utilitaires implantés en dehors du Schéma national et 44 sur celui-ci.

Comme le montre la carte, 269 compteurs utilitaires sont utilisés pour les analyses 2023. Ceux-ci sont avant tout implantés en milieu urbain (97 % des compteurs intégrés aux analyses 2023). **Les compteurs dits utilitaires représentent 22 % des compteurs pris en compte dans les analyses 2023.**

En 2023, la fréquentation moyenne journalière des compteurs utilitaires était de 1 524 passages par compteur, soit 2,8 fois plus que la moyenne nationale. À souligner que cette moyenne est de 1 767 passages pour les compteurs utilitaires implantés sur le Schéma national des véloroutes, contre 1 476 pour ceux situés hors Schéma national. La mobilité à

Une pratique en progression : +7 % de passages par rapport à 2022

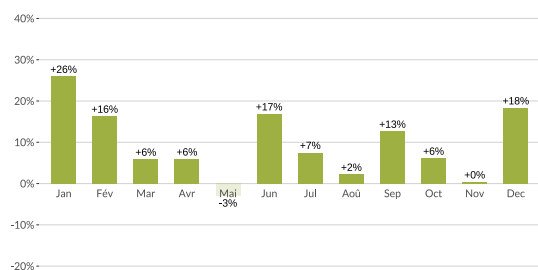


Fig. 23 : Évolution du nombre de passages mensuels 2023 par rapport à 2022, à échantillon comparable (base 138 compteurs “utilitaires”)

La fréquentation utilitaire moyenne est comprise entre 764 passages par jour et par compteur la dernière semaine de l'année et 2 628 passages la première semaine d'octobre. Le mois de septembre traditionnellement considéré comme le mois des « bonnes intentions » a enregistré trois des journées les plus fréquentées en milieu urbain : le mardi 07, le mardi 26 et le jeudi 28. Toutefois, c'est le 10 octobre où la fréquentation a atteint son pic le plus élevé en milieu urbain.

La pratique utilitaire du vélo a enregistré une hausse mensuelle tout au long de l'année, à l'exception de mai et de novembre. En mai, des jours fériés consécutifs et des averses sporadiques ont entraîné un léger recul de 3 %. En novembre, la pratique est restée stable, témoignant d'une résilience face aux conditions météorologiques hivernales précoces.

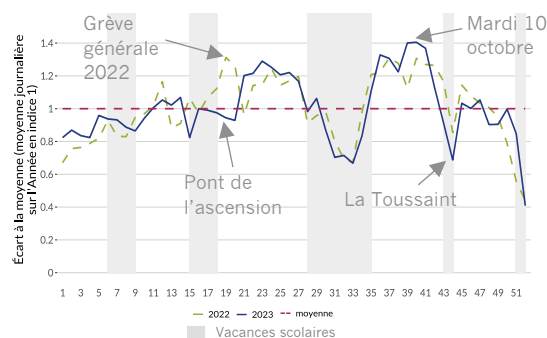


Fig. 24 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2023 et 2022, à échantillon comparable (base 138 compteurs “utilitaires”)

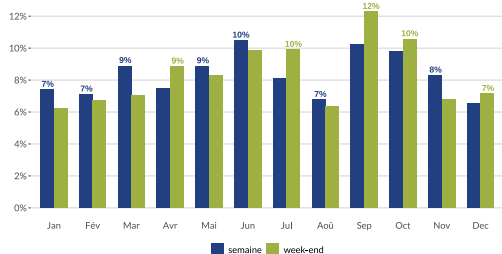


Fig. 25 : Répartition mensuelle des passages 2023 (base 193 compteurs "utilitaires")

utilitaire les week-ends, et donc, du vélo comme mode de déplacement du quotidien pour toutes les différentes activités annexes (courses, sorties culturelles, ...)

En toute logique, **la fréquentation utilitaire est plus importante les jours ouvrés** que le week-end. Avec des niveaux de fréquentation qui varient de 1 785 passages en moyenne par jour et par compteur les jours de semaine à 1 066 passages les jours de week-end.

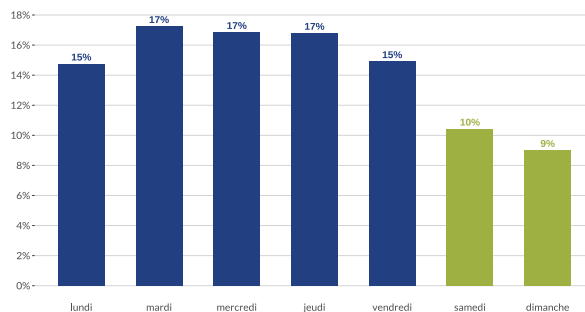
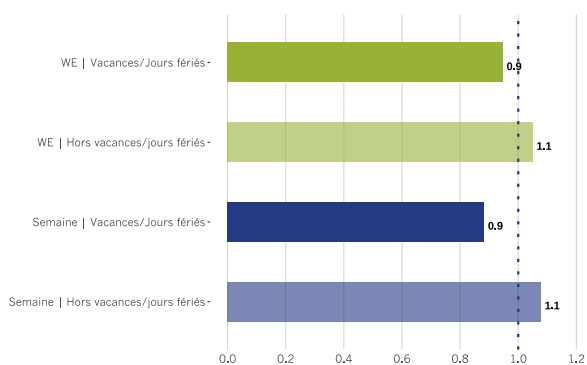


Fig. 26 : Répartition du nombre de passages 2023 selon les jours de la semaine (base 193 compteurs "utilitaires")



Écart à la moyenne (moyenne journalière sur l'année en indice 1)

Fig. 27 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires (base 193 compteurs "utilitaires")

La fréquentation utilitaire s'organise essentiellement autour de deux pics liés aux heures de pointe : de 7h à 9h le matin et de 17h à 19h l'après-midi. Ces créneaux représentent 53 % des passages comptabilisés en semaine.

En semaine, le nombre moyen de passages atteint son maximum à 8h et à 18h, avec respectivement 153 et 144 passages en moyenne par heure, soit 2,7 fois plus que la moyenne horaire observée sur l'ensemble de la journée. Le week-end, la fréquentation se répartit de façon plus homogène sur la journée, avec une concentration entre 10h et 19h.

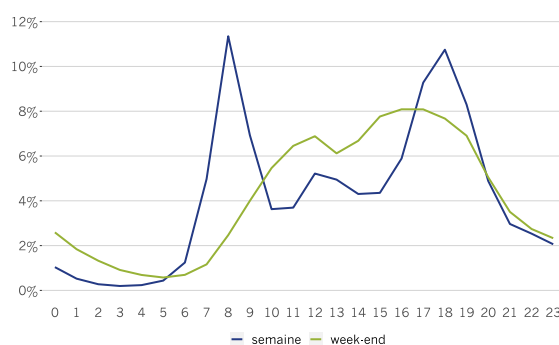


Fig. 28 : Répartition horaire des passages 2023 en semaine et le week-end (base 193 compteurs "utilitaires")

Pratique utilitaire : chiffres clés de quelques collectivités de plus de 500 000 habitants

Attention, **seules les données des compteurs utilitaires sont représentées** dans le tableau ci-dessous. Les collectivités citées peuvent disposer de plus de compteurs que ceux mentionnés. En outre, les indicateurs ci-présents ont été élaborés à partir des compteurs utilitaires localisés dans les collectivités citées, indépendamment de leur propriétaire.

	Ens. des compteurs utilitaires	Bordeaux Métropole	Eurométropole de Strasbourg	Grand Lyon	Montpellier Méditerranée Métropole	Lille Métropole	Métropole Nice Côte d'Azur	Nantes Métropole	Toulouse Métropole	Ville de Paris
Nb de compteurs analysés en 2023	269	4	20	38	18	9	4	39	13	58
Nb de compteurs analysés pour l'évolution 2023/2022	206	4	19	36	nd	7	4	37	nd	47
Population municipale ¹		831 534	514 651	1 424 069	507 526	1 187 907	560 351	677 879	818 491	2 133 111
Densité d'habitants/km ² ²		1 438	1 524	2 668	1 203	1 768	379	1 295	1 786	20 238
Nb d'emplois ²		361 970	210 699	603 345	198 739	472 942	219 347	296 341	360 720	1 073 072
Part modale vélo ³		8.4 %	13.7 %	6.0 %	6.8 %	3.8 %	2.1 %	7.3 %	6.8 %	6.4 %
Part modale transports en commun ³		20.4 %	24.3 %	30.8 %	17.3 %	19.8 %	20.9 %	21.0 %	21.4 %	63.7 %
Part modale voiture ³		60.0 %	50.5 %	49.3 %	62.1 %	66.1 %	56.4 %	60.5 %	60.9 %	10.4 %
Nb de passages journaliers moyen 2023	1 524	2 111	1 678	1 975	917	372	464	942	881	2 841
Évolution 2023/2022	+ 7%	+ 0%	+ 3%	+ 3%	nd	-3%	+ 7%	+ 3%	nd	+ 12%
Nb de passages journaliers moyen en semaine	1 785	2 463	2 668	2 167	1 048	362	821	1 176	1 065	3 348
--> hors congés et jours fériés	1 963	2 709	2 939	2 372	1 177	395	860	1 310	1 193	3 678
--> congés et jours fériés	1 501	2 069	2 233	1 840	842	308	760	961	860	2 821
Nb de passages journaliers moyen en week-end	1 066	1 241	1 685	1 223	487	233	661	549	533	2 221
Nb moyen de passages horaires (en semaine)	73	103	79	101	45	17	21	47	43	132
--> en heures de pointe	154	211	157	222	98	35	34	104	92	274
--> hors heures de pointe	46	67	53	61	27	11	16	27	26	84
-> Écart en % entre les heures de pointe et hors heures de pointe ⁴	+ 235%	+ 215%	+ 196%	+ 263%	+ 257%	+ 201%	+ 113%	+ 284%	+ 251%	+ 224%

nd : non disponible (nombre de compteurs disponibles insuffisant ou nul)

1. Source : Insee, Populations légales 2021. Recensement de la population 2020

2. Source : Insee, Recensement de la population 2020

3. Source : Insee, Recensement de la population 2020. Fichier mobilités professionnelles (domicile - lieu de travail). Part du vélo/transport en commun/voiture comme moyen de transport principal dans les déplacements domicile-travail.

- La part modale du vélo pour les déplacements domicile-travail est en augmentation dans toutes les villes mentionnées ci-dessus. À titre comparatif, voici les résultats du recensement de 2019 : Bordeaux Métropole – 7.5 % ; Eurométropole de Strasbourg – 12.8 % ; Grand Lyon – 5.3 % ; Lille Métropole : 3.4 % ; Métropole Nice Côte d'Azur – 1.9% ; Nantes Métropole – 6.5 % ; Toulouse Métropole – 6.2 % ; Ville de Paris – 5.3 %

4. Heures de pointe : ces horaires correspondent aux pics de trafic observés entre 7h et 9h le matin et en entre 17h et 19h l'après-midi

Les données de fréquentation vélo concernant les villes métropolitaines doivent être analysées avec prudence, compte tenu de la concentration des compteurs principalement dans la ville centrale.

Pratique utilitaire : chiffres clés de quelques collectivités de moins de 500 000 habitants

Attention, **seules les données des compteurs utilitaires sont représentées** dans le tableau ci-dessous. Les collectivités citées peuvent disposer de plus de compteurs que ceux mentionnés. En outre, les indicateurs ci-présents ont été élaborés à partir des compteurs utilitaires localisés dans les collectivités citées, indépendamment de leur propriétaire.

	Ens. des compteurs utilitaires	Dunkerque Grand Littoral	Grand Chambéry	Grenoble-Alpes Métropole	Le Havre Seine Métropole	Tours Métropole Val de Loire	Ville de Montreuil
Nb de compteurs analysés en 2023	269	9	4	11	4	5	5
Nb de compteurs analysés pour l'évolution 2023/2022	206	5	4	10	4	4	5
Population municipale ¹		192 554	139 738	449 488	265 937	297 273	111 455
Densité d'habitants/km ² ²		642	265	824	536	764	12 495
Nb d'emplois ²		69 346	58 681	187 433	98 465	118 760	49 496
Part modale vélo ³		3.2 %	6.3 %	11.6 %	2.4 %	5.3 %	5.9 %
Part modale transports en commun ³		9.4 %	10.4 %	21.3 %	13.6 %	16.6 %	60.1 %
Part modale voiture ³		77.2 %	68.5 %	54.9 %	71.2 %	65.8 %	20.0 %
Nb de passages journaliers moyen 2023	1 524	204	780	2 153	299	795	1 349
Évolution 2023/2022	+ 7%	-14%	+ 12%	+ 6%	+ 4%	-3%	+ 13%
Nb de passages journaliers moyen en semaine	1 785	208	837	2 503	325	886	1 274
--> hors congés et jours fériés	1 963	203	854	2 785	345	960	1 429
--> congés et jours fériés	1 501	215	810	2 052	292	767	1 026
Nb de passages journaliers moyen en week-end	1 066	160	638	1 253	203	568	798
Nb moyen de passages horaires (en semaine)	73	9	35	105	14	37	62
--> en heures de pointe	154	15	69	230	24	72	127
--> hors heures de pointe	46	7	23	64	10	25	41
--> Écart en % entre les heures de pointe et hors heures de pointe ⁴	+ 235%	+ 104%	+ 195%	+ 259%	+ 134%	+ 186%	+ 212%

nd : non disponible (nombre de compteurs disponible insuffisant ou nul)

1. Source : Insee, Populations légales 2021. Recensement de la population 2020

2. Source : Insee, Recensement de la population 2020

3. Source : Insee, Recensement de la population 2020. Fichier Mobilités professionnelles (domicile - lieu de travail). Part du vélo/transport en commun/voiture comme moyen de transport principal dans les déplacements domicile-travail)

4. Heures de pointe : ces horaires correspondent aux pics de trafic observés entre 7h et 9h le matin et entre 17h et 19h l'après-midi

Les compteurs loisirs à la loupe

Présents principalement sur le Schéma national des véloroutes

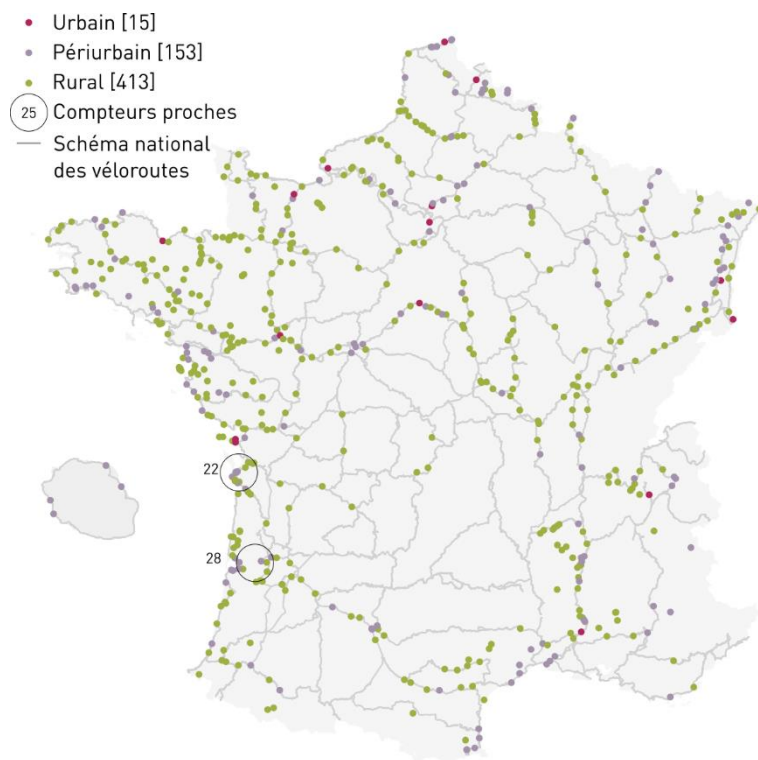


Fig. 29 : Carte des compteurs "loisirs" pris en compte dans les analyses

support de la pratique de loisirs. 71 % des compteurs analysés sont implantés sur le réseau (40 % sur les EuroVelo et 31 % sur le reste du Schéma).

À ce jour, 580 compteurs dits « de loisirs » sont intégrés aux analyses des données de la PNF. Ils représentent près de la moitié d'entre eux. Ce type de site est surtout identifié en zone rurale (71 % des compteurs loisirs). Toutefois, la présence de compteurs loisirs en zone périurbaine n'est pas négligeable, illustrant probablement à la fois une pratique de loisirs par la population locale et une pratique touristique, voire itinérante, notamment sur les itinéraires du Schéma national. **La fréquentation varie selon le milieu. Elle est comprise entre 120 passages en moyenne par jour en milieu rural et 228 en milieu urbain.**

Le Schéma national des véloroutes est le principal

Malgré un contexte socio-politique et météorologique compliqué, la pratique de loisirs reste stable

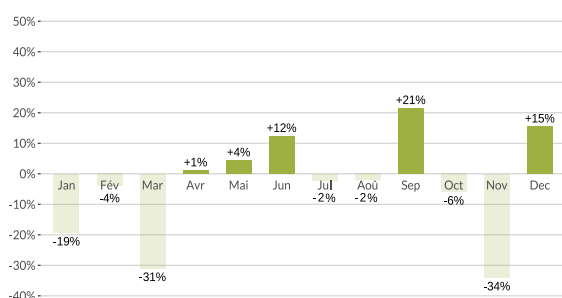


Fig. 30 : Évolution du nombre de passages mensuels 2023 par rapport à 2022, à échantillon comparable (base 362 compteurs "loisirs")

juin (212 passages en moyen contre 188 en 2022), de septembre (204 contre 168) et de décembre (33 contre 28) ont maintenu le bilan à l'équilibre.

Les grèves et manifestations des premiers mois ont à la fois dynamisé l'usage du vélo pour pallier l'absence de transports en commun et freiné la pratique de loisirs en complexifiant les déplacements lors des week-ends et vacances scolaires. En outre, des conditions météorologiques extrêmes, avec des canicules ou des pluies selon les régions en juillet et août, et les tempêtes Ciarán et Domingos en novembre, ont également perturbé les déplacements à vélo. Cependant, ces obstacles n'ont pas empêché les Français de se divertir en faisant du vélo. Les mois de

En 2023, la fréquentation moyenne de la pratique de loisirs se positionne à 138 passages par jour et par compteur. À échantillon comparable, elle est égale à celle de 2022. La troisième semaine de l'année est la semaine la plus creuse avec 22 passages par jour et par compteur en moyenne et la deuxième semaine d'août est la semaine qui enregistre la plus forte fréquentation avec 425 passages par jour et par compteur, soit trois fois plus que la moyenne annuelle.

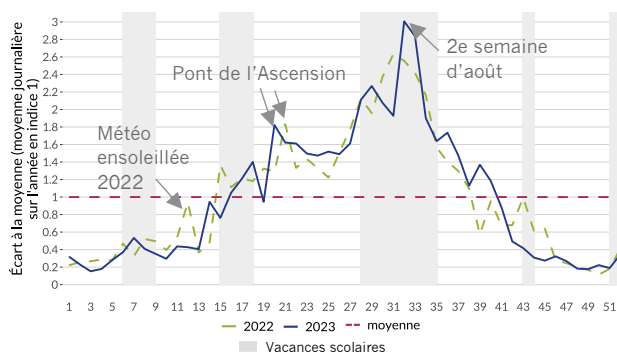


Fig. 31 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2023 et 2022, à échantillon comparable (base 362 compteurs "loisirs")

Week-ends et vacances scolaires, des jours propices à la pratique de loisirs

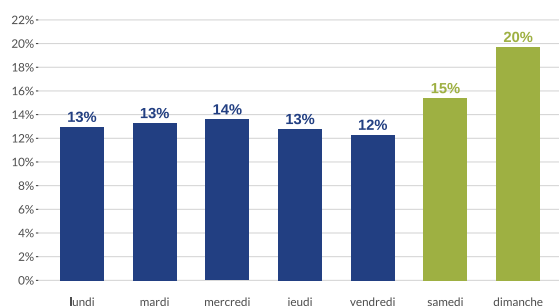
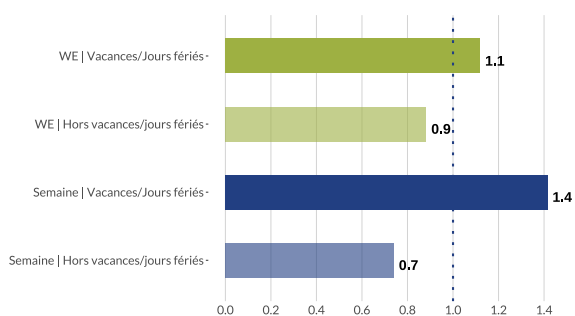


Fig. 32 : Répartition du nombre de passages 2023 selon les jours de la semaine (base 519 compteurs "loisirs")

À contrario de la pratique utilitaire, les jours les plus fréquentés sont les samedis et dimanches. La fréquentation moyenne le week-end est d'environ 170 passages par jour, soit 34 % de plus que la semaine (127 passages par jour).

Les vacances scolaires et les jours fériés sont également propices à la pratique de loisirs. La fréquentation journalière moyenne y est 1,7 fois plus importante qu'un jour en dehors des vacances et 1,3 fois plus que la moyenne globale de la pratique de loisirs (1,4 fois en semaine et 1,1 le week-end).



Écart à la moyenne (moyenne journalière sur l'année en indice 1)

Fig. 33 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires (base 519 compteurs "loisirs")

Pratique de loisirs : les chiffres clés en fonction de la zone d'implantation

	Ens. des compteurs loisirs	Urbain	Périurbain	Rural
Nombre de compteurs analysés en 2023	580	15	153	412
Part des compteurs sur le Schéma national des véloroutes (dont EuroVelo)	71%	67%	72%	70%
Nombre de passages journaliers moyen 2023	138	228	178	120
Nombre de compteurs analysés pour l'évolution 2023/2022	450	11	118	321
Évolution 2023/2022	0%	-2%	0%	0%
Nombre de passages journaliers moyen en semaine	127	200	165	110
Nombre de passages journaliers moyen en week-end	170	281	224	147
Poids de la semaine	65%	64%	65%	65%
Poids du week-end	35%	36%	35%	35%
Nombre de passages journaliers moyen en juillet et août	297	343	358	273
Nombre de passages journaliers moyen sur le reste de l'année	107	199	146	90
Poids de juillet et août	36%	26%	33%	38%
Poids du reste de l'année	64%	74%	67%	62%

Ces données sont à considérer avec précaution compte-tenu des effectifs réduits, en particulier pour les compteurs situés en milieu urbain. Elles permettent néanmoins d'apporter un premier éclairage sur les lieux de pratique de loisirs.

Les compteurs mixtes à la loupe

Des compteurs à pratique mixte : deux profils s'entrecroisent

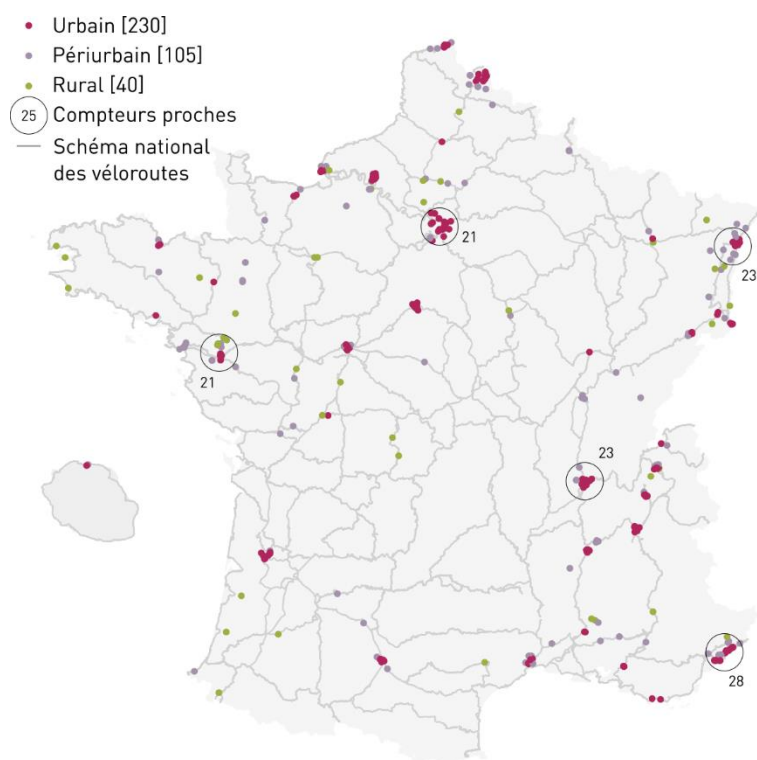


Fig. 34 : Carte des compteurs "mixtes" pris en compte dans les analyses

485 passages par jour. Comme souvent, ce chiffre diffère fortement en fonction de la zone d'implantation. Ainsi, il atteint 140 passages par jour et par compteur en zone rurale et 189 en zone périurbaine, contre 681 en zone urbaine.

38 % des compteurs mixtes sont implantés sur des itinéraires inscrits au Schéma national des véloroutes, dont près de la moitié sur des itinéraires EuroVelo. La fréquentation y est généralement supérieure à la moyenne : 625 passages par jour contre 400 pour les compteurs mixtes situés hors Schéma national.

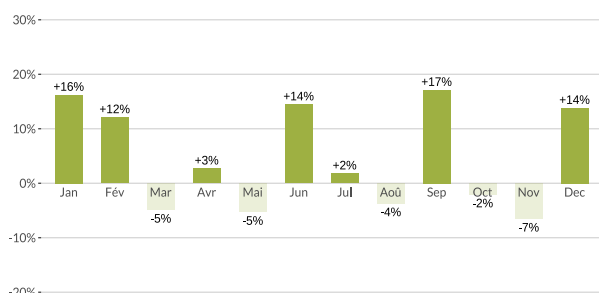


Fig. 35 : Évolution du nombre de passages mensuels 2023 par rapport à 2022, à échantillon comparable (base 187 compteurs « mixtes »)

Les compteurs identifiés comme étant à pratique mixte cumulent à la fois un profil de données lié à la pratique utilitaire et un profil de données lié à la pratique de loisirs. 375 compteurs mixtes sont pris en compte dans les analyses 2023, soit 30 % des compteurs analysés et 67 de plus qu'en 2022.

En 2023, les pratiques mixtes sont observées dans tous les types de milieu : urbain, périurbain et rural. **La zone urbaine s'est particulièrement distinguée, avec 61 % des compteurs mixtes analysés, témoignant ainsi de la juxtaposition progressive des pratiques de loisirs et d'utilitaire sur des infrastructures où une seule pratique prévalait auparavant.** En moyenne, les compteurs mixtes enregistrent

La fréquentation des compteurs mixtes progresse de 3 % par rapport à 2022, un résultat tiré vers le haut par les pratiques en milieu urbain (+3 %) et périurbain (+1 %). Les évolutions mensuelles reflètent à la fois des tendances observées sur les compteurs utilitaires et de loisirs. Comme pour les compteurs utilitaires, la fréquentation progresse au début de l'année, ainsi qu'en juin/juillet et en septembre. Et à l'image des compteurs loisirs, elle diminue sur les mois de mars, août, octobre et novembre.

Comme pour la fréquentation de loisirs, la pratique mixte est globalement supérieure à la moyenne d'avril à septembre/octobre. La fréquentation moyenne est comprise entre 201 passages par jour et par compteur en décembre (semaine 52) et 701 en septembre (semaine 36).

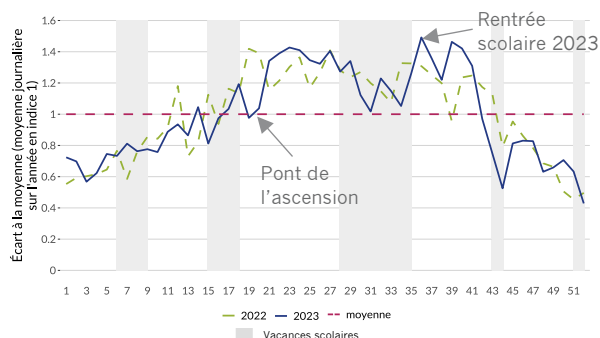


Fig. 36 : Comparaison de la fréquentation journalière en 2022 et 2023, à échantillon comparable (base 187 compteurs "mixtes")

Une fréquentation homogène sur la semaine et peu impactée par les vacances scolaires et jours fériés

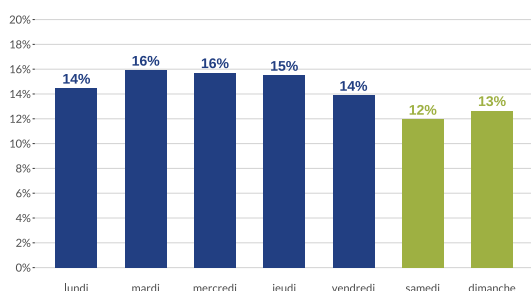


Fig. 37 : Répartition du nombre de passages 2023 selon les jours de la semaine (base 288 compteurs "mixtes")

En 2023, la répartition de la fréquentation selon les jours de la semaine diffère de celle de 2022. La fréquentation est plutôt homogène durant la semaine et baisse légèrement le week-end. **Le profil hebdomadaire de la pratique mixte en 2023 tend vers celui de la pratique utilitaire tout en se montrant plus neutre. Cette homogénéité reflète l'interaction croissante entre les deux types de pratique (utilitaire et loisirs).** Ainsi, en semaine, la fréquentation moyenne est d'environ 451 passages par jour et par compteur, soit 24 % de plus que le week-end (364 passages). C'est l'écart (en pourcentage) le

moins important des trois pratiques observées.

Pour la pratique mixte, l'influence des vacances scolaires et des jours fériés sur la fréquentation a considérablement évolué par rapport à l'année précédente : **durant les périodes de vacances scolaires, la fréquentation atteint à peine la moyenne journalière annuelle, et hors périodes de vacances scolaires, la moyenne est dépassée faiblement, indiquant un nivellement de la saisonnalité.** En moyenne, la fréquentation mixte en semaine s'élève à 435 passages par jour et par compteur pendant les vacances, contre 461 sur le reste de l'année. Le week-end, elle passe de 357 passages pendant les vacances à 371 sur le reste de l'année.

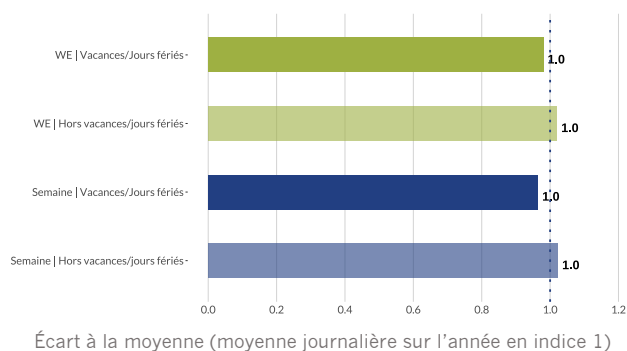


Fig. 38 : Comparaison de la fréquentation vacances scolaires et jours fériés / hors vacances scolaires (base 288 compteurs "mixtes")

à 435 passages par jour et par compteur pendant les vacances, contre 461 sur le reste de l'année. Le week-end, elle passe de 357 passages pendant les vacances à 371 sur le reste de l'année.

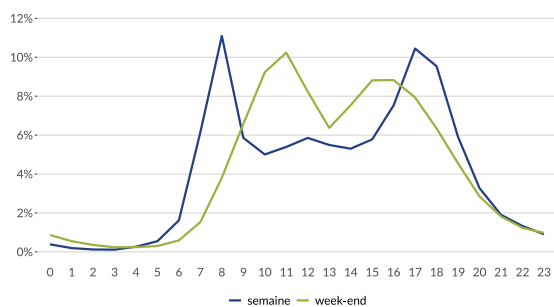


Fig. 39 : Répartition horaire des passages 2023 en semaine et le week-end (base 288 compteurs "mixtes")

La fréquentation mixte en semaine se caractérise désormais par deux pics principaux durant les heures de pointe du matin et du soir, similaires à ceux de la pratique utilitaire et équivalents à ceux observés en 2019. En semaine, les pics maximaux sont atteints à 8h du matin (39 passages en moyenne par heure) et à 17h l'après-midi (37 passages en moyenne par heure). Le week-end, la matinée est plus dynamique que celle observée pour les compteurs utilitaires, avec 20 % des passages concentrés entre 10h et 11h.

Pratique mixte : les chiffres clés en fonction de la zone d'implantation

	Ens. des compteurs mixtes	Urbain	Périurbain	Rural
Nombre de compteurs analysés en 2023	375	230	105	40
Part des compteurs sur le Schéma national des véloroutes (dont EuroVelo)	38%	32%	47%	48%
Nombre de passages journaliers moyen 2023	485	681	189	140
Nombre de compteurs analysés pour l'évolution 2023/2022	274	166	76	32
Évolution 2023/2022	+ 3%	+ 3%	+ 1%	+ 0%
Nombre de passages journaliers moyen en semaine	451	653	173	130
Nombre de passages journaliers moyen en week-end	364	493	180	175
Poids de la semaine	75%	77%	70%	65%
Poids du week-end	25%	23%	30%	35%
Nombre de passages journaliers moyen en juillet et août	519	709	244	250
Nombre de passages journaliers moyen sur le reste de l'année	407	586	161	121
Poids de juillet et août	21%	20%	24%	30%
Poids du reste de l'année	79%	80%	76%	70%

2¹3 Palmarès des compteurs les plus fréquentés

Propriétaires	Compteurs	Fréquentation moyenne journalière 2023
Sites urbains		
Ville de Paris	Paris (73 boulevard de Sébastopol)	13 657
Grand Lyon	Quai Augagneur Bonnel (Berges du Rhône)	10 620
Ville de Paris	Paris (64 Rue de Rivoli)	9 349
Ville de Paris	Paris (Quai d'Orsay)	6 338
Ville de Paris	Paris (38 rue Turbigo)	6 263
Sites périurbains		
CD73	Voglans (Villarcher)	1 300
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	Boulevard Leferme (Ville Halluard)	925
CD33	Andernos-les-Bains	904
CD83	Hyères (l'Aiguade)	790
Grand Annecy	Route départementale 908b	742
Sites ruraux		
CD74	Chavoires (RD 909)	2 358
CC de l'Île de Re	Ars-en-Ré (Le Martray)	2 040
CC de l'Île de Re	La-Couarde-sur-Mer (Base nautique Le Goisil)	1 876
Grand Annecy	Talloires	1 198
CC Maremne Adour Côte Sud	Labenne (La Vélodyssée)	923
Site le plus fréquenté de chaque ville / agglomération contributrice		
Ville de Paris	Paris (73 boulevard de Sébastopol)	13 657
Grand Lyon	Quai Augagneur Bonnel (Berges du Rhône)	10 620
Eurométropole de Strasbourg	Place du Corbeau	5 735
Nantes Métropole	Nantes (Cours des 50 Otages Sud)	4 794
Métropole Nice Côte d'Azur	Nice (Promenade des Anglais - Gambetta)	4 069
Grand Annecy	Annsev	3 475
Ville de Montreuil	Croix de Chavaux	3 383
Orléans Métropole	Pont George V (Piste cyclable)	2 958
Toulouse Métropole	Place Matabiau	2 701
Bordeaux Métropole	Bordeaux (27 Cours Clémenceau)	2 367
Ville de Rennes	Rennes (Place de Bretagne)	2 300
Grand Chambéry	Parc du Verney	2 166
CC de L'Île de Re	Ars-en-Ré (Le Martray)	2 040
Montpellier Méditerranée Métropole	Montpellier (Allée de la Méditerranée)	1 974
Annemasse – Les Voirons Agglomération	Pont Noir	1 922
Ville d'Avignon	Pont Daladier Vélos	1 498
Métropole Rouen Normandie	Rouen (Rue Grand Pont)	1 216
Métropole européenne de Lille	Lille (Avenue Le Corbusier)	1 054

Propriétaires	Compteurs	Fréquentation moyenne journalière 2023
Site le plus fréquenté de chaque ville / agglomération contributrice (suite)		
Mulhouse Alsace Agglomération	Totem	1 024
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	Boulevard Leferme (Ville Halluard)	925
CC Marenne Adour Côte Sud	Labenne (Vélodyssée)	923
Caen la Mer Communauté Urbaine	Caen (Promenade seigné)	869
Ville de Cannes	Caen (Midi – Dolfus)	766
CC Île de Noirmoutier	Noirmoutier	709
Sète Agglopôle Méditerranée	Marseillan V8	707
Ville de Charleville-Mézières	Pont de la Victoire	611
CA Royan Atlantique	Piste cyclable Saint Georges (Saint-Georges-De-Diddonne)	595
Pays de Montbéliard Agglomération	Montbéliard (Prés-la-rose Passerelle)	589
Dijon Métropole	Strasbourg	490
Angers Loire Métropole	Bouchemaine	488
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole	Boulevard de Strasbourg	485
Communauté urbaine de Dunkerque	RD60 Bray-Dunes	480
Etablissement public du Mont-Saint-Michel	Allée du Couesnon	476
Grand Narbonne - CA	Gruissan (Étang de Mateille)	472
Valence Romans Mobilités	74 Avenue de romans	471
Pornic Agglo Pays de Retz	Noeuvillard / Juin	390
Le Grand Chalon Communauté d'agglomération	Entrée sud Pont J. Richard	384
CC Grands Lacs	La Vélodyssée - Biscarosse (Vivier)	368
CC Dombes Saône	Trévoux estacade Est Piétons - Vélos	343
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Mobilité	Tohannic (Vannes)	343
Métropole Aix Marseille Provence - BHNS	Avenue des Belges	341
Saint Briec Agglomération	Saint Briec (48 rue de Trégueux)	301
CC de Mimizan	La Vélodyssée - Bias (Lespecier)	285
CA Paris Saclay	Le Moulon – Saint-Aubin	278
CC Rosheim	Portes Léonardsau	242
Ville Saint-Louis	Avenue de la Marne	239
CC Côte Landes Nature	La Vélodyssée (Saint-Girons Plage)	213
CC de l'Oisans	Pont rouge	207
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Tourisme	Pointe de Becudo - Sarzeau	197
Plaine de l'Ain Communauté de communes	Sault Brenaz	167
CC Loire-Layon	Chalonnnes	164
CC de Bugey Sud	Viarhona	162
Ville de Lannion	Aérodrome	133
CC Val'Eyrieux	Le Cheylard Eyrieux	133
Grand Poitiers Communauté urbaine	Piste cyclable Poitiers - Mignaloux	122
Ville de Fougères	Voie verte - Parking cinéma	121
Epernay Agglo	Magenta - Bord de Marne	111
Pays de Montfaucon Communauté de communes	Raucoules	104

Propriétaires	Compteurs	Fréquentation moyenne journalière 2023
Site le plus fréquenté de chaque ville / agglomération contributrice (suite)		
CC - Bouzonvillois Trois Frontières	Sierck les Bains	97
Agglomération Seine-Eure eaux et milieux naturels ENA	Poses	97
CA Val Parisis	ValParisis (chaussée Jules César à Pierrelaye)	96
Erdre et Gesvres CC	Rue des Frênes	93
CC Les Balcons du Dauphiné	Arandon	90
CA Annonay	Vernosc	76
CC des Sucs	Yssingeaux	65
Vitré Communauté	Hourdin voie verte	62
CA Rochefort Océan	Pont de la Cèpe	61
CC Touraine Vallée de l'Indre	Azay-le-Rideau Marnay	47
CC de la Veyle	Chemin de halage Cormoranche-sur-Saône	46
CC du Pays des Achards	Lac du Jaunay	41
Ville de Briançon	La guisane	20

Classement réalisé sur la base des données partagées et validées pour les analyses 2023. Attention, certaines collectivités ne partagent pas l'intégralité de leur parc de compteurs et certaines n'apparaissent pas dans le classement car leurs compteurs ont rencontré des problèmes techniques ou sont sur des zones de travaux.

CRÉDITS

© Vélo & Territoires

Rédaction :
Carolina BORRÉ, Vélo & Territoires

Photos de couverture : ©F. Goudeau
©Eco-Compteur/Benoit Lebon

Cartes : Fabien COMMEAUX,
Vélo & Territoires

Source des données géographiques :
© Vélo & Territoires, Observatoire national des
véloroutes

Soutien technique : Eco-Compteur

Date de publication : mai 2024

Financé par



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



